



**PRÉFET  
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Avis rendu par la commission d'information et de sélection d'appel à projet social et médico-social réunie les 17 et 26 novembre 2020**

**Objet :** création de 300 mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert et de 300 mesures d'Action Educative en Milieu Ouvert Renforcée

Date de publication de l'avis d'appel à projet : 24 février 2020

Date de fin de recevabilité des dossiers en réponse à l'avis d'appel à projet : 24 juillet 2020 (prorogation liée à l'état d'urgence sanitaire)

La commission de sélection conjointe Etat/Département a établi le classement suivant :

Rang de classement	Projet correspondant au lot F Création de 90 mesures d'AEMO-R
1 <sup>er</sup>	Association SOS Jeunesse
2 <sup>ème</sup>	Association Espoir
3 <sup>ème</sup>	Association La Croix Rouge Française
4 <sup>ème</sup>	Association Arile

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise conjointement par le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne et le Préfet de Seine-et-Marne.

**David DUMAS**  
Directeur Départemental adjoint de la Cohésion Sociale

**Bernard COZIC**  
5<sup>ème</sup> Vice-président en charge des solidarités

le 21/12/2020